



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 22 Décembre 2021

CO 362 DE

Etaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CHOULOT Alain, CETRE Michel, GAILLARD Jean François, LAUBIER Bernard, BAUD Jean-Baptiste, CETRE Jean François, (Vices-Présidents), VIONNET André, LECOQ Yves, BRIOT GAIDOZ Cécile, POULET Gilles, BUGADA Catherine, CHUARD Valentin, BOUDRY Jeanne, MARTI François, TONNAIRE Sandrine, MARCELIN Antoine, MAIRE Serge, LAMY Bénédicte, MOREL Denis, DELBROUCQ Denis, MASSON Laurent, COLIN Christian, RIGAUD Hervé, BERTHOD Claude, TOURNEUR Eric, CHAUVIN Roger, PERRARD Laurent, DUQUET Jean Pierre, EGLISE Pascal, PETITGUYOT Jean Pierre, FEVRE Michel, GROS Roger, PERRIN François, GAVAT Alain, DOS SANTOS Laëtitia, DROGREY Pascal, BERTECCHI Daniel, LEROY Pierre, GAHIER Dominique, LETONDOR Jean Luc, PERRARD Florent, BERTHOD-BLANC Aurélien, CATHENOZ Catherine, JOURD'HUI André, SOUDAGNE Marie Madeleine, JACQUES Sébastien, REYNAUD Armande, SEIGLE FERRAND Antoine, CHAILLON Roland, BEAUPOIL Jean Luc, POIROT Bruno, GENIN Marcelle, BOUILLET Françoise, MARTINS Serge, RIGOLET Serge, RAVIX Isabelle, ARNAUD Gérard, ONCLE Bernard.

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : ..95
Présents : ..60
Votants : ..80

Pouvoirs transmis à des Conseillers : LAMBERT Véronique à Dominique BONNET, REGALDI Sylvie à DEPIERRE Valérie, FORET Clément à CETRE Michel, VIENNET Rémy à RIGOLET Serge, PINGAT Martine à MARTI François, BERTHELIER Roland à TOURNEUR Eric, VILLALONGA Patrice à CHOULOT Alain, BRENIAUX Denis à GAILLARD Jean François, PAQUIEZ Valérie à MOREL Denis, ROBERT Bruno à VIONNET André, BRUNEL Bernard à CETRE Jean François, LANIESSE Michel à LEROY Pierre, GIRARD Colette à TOURNEUR Eric, BERODIER Florence à FEVRE Michel, MORBOIS Christelle à CATHENOZ Catherine, PROST JACQUOT Claire à SEIGLE FERRAND Antoine, ROMANET Claude à BAUD Jean Baptiste, MONTEVECCHIO Patrick à CETRE Jean François, BERNARD René à COLIN Christian, BOHEME Catherine à GENIN Marcelle,

Pouvoirs transmis à des Suppléants : TRONCHET Guy à POIROT Bruno, DORBON Henri à RAVIX Isabelle,

Etaient Excusés : SUSSOT Florence, WESTERVELD Dinand,

Etaient absents : RENAUD Jean Marie, PETIGNY Loïc, HENARD Stéphane, DECOTE Yves, GAVAT William, CASTELLA Damien, GAGNEUR Raphaël, DE BRISIS Jean, BUYS Nelly, BENETRUY Sylvain, FLEURY Michèle, YANARDAG Mikaël, PASTEUR Cyrille,

Secrétaire de séance : Marcelle GENIN

Convocation faite le : 16 Décembre 2021

Objet : Financement de l'animation ORT - PVD

Contexte

La convention d'Opération de Revitalisation des Territoires valant convention d'Adhésion au programme « Petites Villes de Demain » (PVD) a été signé le 30 mars 2011 entre le préfet du Jura, la CCAPS, les villes d'Arbois, Poligny et Salins les Bains, toutes trois PVD.

Ces labellisations sont fondées sur des ambitions partagées d'intervenir sur l'attractivité des centres-bourgs, sur l'amélioration de l'habitat et l'adaptation de l'offre, la résorption des problématiques commerciales rencontrées dans les centralités et l'identification d'opportunités foncières pour effectuer du recyclage urbaine (renouvellement urbain et densification urbaine), la requalification des espaces urbains.

Trois positions ont été prises :

- 1- Lancement d'études préalable et pré-opérationnelle habitat dans la perspective de mener une OPAH-RU dans chaque bourg PVD, et étude de revitalisation urbaine visant à l'élaboration du plan guide pour chaque bourg PVD. (2021 et finalisation au premier semestre 2022)
- 2- Poursuite de l'animation OPAH-RU de Salins / habitat à l'échelle de l'intercommunalité à 0,8 ETP pour finaliser l'animation de l'OPAH-RU de Salins (jusqu'à juin 2022) et préparer les prochains programmes habitat en vue d'une OPAH-RU sur les 3 bourgs PVD (dont réalisation de la communication, suivre les projets de requalification urbaine liés aux îlots dégradés) et piloter la politique habitat, notamment dans l'espoir d'y décliner également un programme opérationnel habitat sur le reste du territoire intercommunal.
- 3- Lancement d'une animation des 3 « Petites Villes de Demain » sur la base du financement d'un chargé de mission PVD – ORT – Objet de la présente délibération.

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 22 Décembre 2021
CO 362 DE (SUITE)

Page 2/3

Objet : Financement de l'animation ORT - PVD

Recrutement du poste d'animation PVD / ORT :

En raison de la finalisation proche des études revitalisation et du passage à la phase opérationnelle pour mettre en œuvre les plans guides, il est proposé de conforter l'équipe PVD dédiés aux communes d'Arbois, Poligny et Salins les Bains par la mobilisation de 1 ETP (cf courrier de la DDT en date du 24 décembre 2020.

Le rôle du chargé de mission est de mettre en œuvre ces ambitions avec des projets bénéficiant d'état d'avancement divers. Les missions seront donc variées tant en termes d'étude stratégique, étude opérationnelle mais aussi en matière de projet urbain prêt à être mis en œuvre.

Les interventions sur les centres-bourgs revêtent un caractère très transversal au regard notamment de la multifonctionnalité des bourgs.

Le chargé de mission sera amené à intervenir sur les questions commerciales en lien avec le manager de commerce, à accompagner les bourgs dans leurs projets de requalifications d'espaces publics / équipements en lien avec les directeurs des services techniques des bourgs, de mobilité, et d'attractivité (communication, prospection, manifestations).

Cette création de poste a donc pour objectif de mettre en œuvre ce travail de planification et d'accompagnement des élus du territoire dans leurs projets.

Cout et plan de financement

Charges	Montant
Masse salariale chargée	50.000 €
Frais déplacement	3.000 €
Formation	1.000 €
Frais téléphonie	160 €
Total	54.160 €

Plan de financement

	Montant	%
Etat (pour le compte de l'ANCT + Banque des territoires) – sur les salaires	37.500 €	69,24 %
Participation du bloc communal	16.660 €	30,76 %
Total	54.160	100 %

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

1 / Approuve le recrutement d'un chef de projet PVD / ORT ;

2/ Approuve le plan de financement de l'action présenté ci-dessus ;

3 / S'engage à prendre en charge sur l'autofinancement de la CCAPS et des centres bourgs la part des subventions non couvertes par les subventions sollicitées ;

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 22 Décembre 2021
CO 362 DE (SUITE)

Page 3/3

Objet : Financement de l'animation ORT - PVD

4 / Autorise le Président ou son représentant à solliciter l'aide de l'Etat, et à signer tout document afférent à ce dossier ;

5/ Autorise le Président prendre toutes dispositions pour mener à terme l'animation PVD - ORT.

Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président
Dominique BONNET



Envoyé en préfecture le 27/12/2021

Reçu en préfecture le 27/12/2021

Affiché le



ID : 039-200071595-20211222-CO362DE_2021-DE